



## Journées internationales de la diversité biologique

par Louis Blanc Traore | Thématique: Biodiversite | Rubrique: Contributions

Protégeons la diversité biologique des zones arides.

Il nous est facile d'imaginer les déserts comme une interminable mer de sable. Aussi, semble-t-il quasiment impossible d'imaginer que quelque espèce que ce soit puisse pousser dans un environnement aussi hostile. Cependant, des milliers d'espèces uniques de plantes et d'animaux ont évolué pour relever ces défis.

Sur notre planète, il existe très peu de zones comme les déserts dont les paysages arrivent à capter l'imagination des hommes pour comprendre les contrastes entre les dunes de sable changeantes et les plantes et animaux qui se sont adaptés à cette instabilité. De même, l'homme est attaché à ce milieu et doit œuvrer à la gestion durable des biens qu'il renferme.

La gestion des déserts et celle des savanes vont de pair. Pour cette raison, la convention sur la diversité biologique a mis en place un programme de travail sur les zones arides et semi-arides, qui va contribuer à l'atteinte de l'objectif 2010 à travers la promotion d'activités de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique telles que : la création de nouvelles zones protégées, la remise en état et restaurer les écosystèmes et des terres dégradés, la reconstitution des espèces menacées, le contrôle des espèces exotiques envahissantes, l'utilisation responsable des ressources biologiques, la préservation et maintien des savoirs et savoir-faire traditionnels sur la diversité biologique, etc.

Dans le cadre de l'application de ce programme, souvenons-nous chaque jour que :

• Les zones arides et semi-arides couvrent approximativement 47% du globe terrestre et abritent 2 milliards de personnes qui y sont rattachées ;

• La diversité biologique des terres arides et semi-arides est d'une importance capitale pour leurs habitants et qu'il faut l'utiliser de façon à assurer sa pérennité ;

• Le territoire du Burkina Faso fait partie des zones arides et semi-arides et de ce fait le programme de travail sur les zones arides et semi-arides nous interpelle tous ;

• Six à douze millions de km carrés des zones arides et semi-arides sont menacées de désertification et que le Burkina Faso est concerné ;

• La liste rouge de l'IUCN dénombre 2 311 000 espèces menacées dans les zones arides et semi-arides, dont certaines se trouvent au Burkina Faso.

Engageons-nous tous pour la préservation et la restauration de la diversité biologique des terres arides et semi-arides en général, celle du Burkina Faso en particulier.

### Les liens connexes

 [la dépêche sur Médiaterre](#)

modéré par vjay